



## Contrat de service d'étalon

### Conditions :

1. Ce contrat de saillie doit être retourné signer avec les frais de réservation (400\$) non remboursables. Le solde restant des frais d'étalon est dû au premier envoi de semence fraîche. Le propriétaire de la jument s'engage à fournir une photocopie des papiers d'enregistrement de la jument avec le contrat de service d'étalon.
2. La jument doit être saine et dans des conditions de reproduction saines.
3. Des frais de 75,00 \$ seront chargés pour le remplacement des juments pendant la saison de reproduction du calendrier.
4. **Garantie poulain vivant:** les frais d'étalon sont pour un poulain vivant. Un poulain vivant est défini comme un poulain qui va se lever et allaiter sans assistance au plus tard au deuxième jour de sa vie. Un poulain tué ou blessé par sa mère ou par accident n'est pas couvert par cette garantie.

Trois injections du vaccin contre la Rhinopneumonie équine auront dû être données à la mère durant sa gestation (aux 5, 7 et 9 mois de gestation, preuve vétérinaire exigée).

Si le poulain est né mort, le propriétaire de la jument accepte de fournir au propriétaire de l'étalon, dans les sept (7) jours, un certificat vétérinaire décrivant l'événement. Dans un tel cas, les privilèges de retour ne seront disponibles que pendant un an ou lorsque la jument aura récupéré si une chirurgie a lieu. Les frais de saillie ne seront pas remboursés.

5. Si le propriétaire de la jument ne retourne pas la jument pour la reproduction l'année suivante, tous les frais payés seront perdus. Le droit de se reproduire est annulé et le propriétaire de l'étalon est libéré de toute autre obligation du contrat, sauf accord contraire par écrit et signé par toutes les parties.
6. Si la jument meurt ou devient inapte à se reproduire, le propriétaire de la jument peut revenir pendant cette saison ou la saison suivante **UNIQUEMENT** avec une jument appropriée approuvée par le propriétaire de l'étalon sans frais supplémentaires de reproduction.
7. Si l'étalon nommé ci-dessus décède ou devient inapte au service pour quelques raisons que ce soit, le présent contrat deviendra nul et non avenue et les deux parties seront revivifiées de toute autre obligation en vertu des présentes, ainsi que de toute somme payée par le propriétaire de la jument envers les frais d'étalon, avec à l'exception des frais de réservation non remboursables, seront remboursés au propriétaire de la jument si la jument n'est pas réglée ou avait droit à des privilèges de reproduction.
8. Il n'y aura aucune exception aux termes de ce contrat et n'est pas transférable à moins que cela ne soit prévu par écrit et signé par toutes les parties.

# Contrat de service d'étalon

## Modalités de reproduction:

1. Vous devez contacter le **Centre de reproduction Trans-Bio** pour préparer les informations de collecte.
2. Les jours de collecte sont **Lundi, Mercredi et Vendredi SEULEMENT. ( Lors de jour férié, contacter le centre au moins une semaine avant pour vous assurer que la collecte est possible )**
3. Vous devez donner un préavis de 48 heures au **Centre de reproduction Trans-Bio** avant l'expédition réelle de la semence. Toutes les annulations doivent être effectuées avant 13h00 la veille de l'expédition.
4. Tous les efforts seront faits pour tenir compte du calendrier de reproduction de votre jument. Cependant, il est de la responsabilité du propriétaire de la jument de contacter le **Centre de reproduction Trans-Bio**, afin que votre vétérinaire et/ou le nôtre puissent inséminer votre jument en temps opportun.
5. En cas d'expéditions ultérieures, les frais de collecte, le conteneur d'expédition et tous les frais d'expédition supplémentaires doivent être reçus par **Centre de reproduction Trans-Bio**.
6. Après le troisième essai, des frais supplémentaires de semence de **150 \$ / à payer au propriétaire de l'étalon**

J'accepte par la présente le \_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_, 2025, de contracter avec Annie Smith ci-après dénommée Éleveur, pour saillir la jument.

\_\_\_\_\_  
Signature

## Informations sur la jument :

Nom de la jument : \_\_\_\_\_

Enregistrement # : \_\_\_\_\_

À l'étalon **Spark top**, Enregistrement # **5925105**, 4-panel N/N, Gbed N/Gbd, Au montant de **\$700.00 (Spécial jusqu'au 31 décembre 2024)** pour la saison 2025, qui commence le 15 février, 2025 et termine le 31 juillet 2025, (Spécial prébooking l'inscription du poulain au programme performance Québec lors de son année de naissance sera payé par l'étalonnier) sous réserve des conditions générales suivantes:

**\$ 400.00 Frais de réservation non remboursables**

**\$ 300.00 Soldes des frais d'étalon**

**Frais de collecte et expédition non inclus / payables à Centre de reproduction Trans-Bio voir annexe page 4**

# Contrat de service d'étalon

## INFORMATIONS SUR PROPRIÉTAIRE DE LA JUMENT

\_\_\_\_\_  
Nom du propriétaire tel qu'indiquer sur les enregistrements

\_\_\_\_\_  
Adresse

\_\_\_\_\_  
Ville/Province/Code postal

\_\_\_\_\_  
Téléphone

\_\_\_\_\_  
Courriel

**Date approximative souhaitée de reproduction :** \_\_\_\_\_

## INFORMATIONS SUR LE MODE DE PAIEMENT DE LA SAILLE

Par virement **interac**, utilisez le numéro de téléphone **514-891-0491**  
Aucun mot de passe sera requis.

Annie Smith (Propriétaire d'étalon)  
5155 rue de la Toundra  
Drummondville, Qc, J2E 0H2  
**sparktop.aqha@gmail.com**

- Inclure une copie des papiers d'enregistrement.
- Le solde dû doit être payé avant l'expédition de la semence.

## INFORMATIONS SUR VOTRE VÉTÉRINAIRE & POUR L'ENVOIE DE LA SEMENCE

\_\_\_\_\_  
Nom de la clinique vétérinaire

\_\_\_\_\_  
Courriel

\_\_\_\_\_  
Adresse pour l'envoi de la semence, si vous venez la chercher SVP l'indiquer

\_\_\_\_\_  
Téléphone

\_\_\_\_\_  
Aéroport le plus proche pour envoi par avion